



éduscol

Ressources
pour l'inclusion des élèves allophones ou
issus de familles itinérantes et de
voyageurs

Séminaire du 9 avril 2014 « Quel accompagnement pour les élèves et les familles les plus éloignés de l'école ? »

TABLE RONDE n°1

Ces documents peuvent être utilisés et modifiés librement dans le cadre des activités d'enseignement scolaire, hors exploitation commerciale.

Toute reproduction totale ou partielle à d'autres fins est soumise à une autorisation préalable de la Directrice générale de l'enseignement scolaire.

La violation de ces dispositions est passible des sanctions édictées à l'article L.335-2 du Code la propriété intellectuelle.

juillet 2014

Intervenants

Zahra Boudjemaï, conseillère auprès du délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées (DIHAL)

Gérard Vallat, coordonnateur départemental du dispositif de scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV), académie de Lyon (département de la Loire)

Guillaume Lardanchet, directeur de l'association *Hors la rue*

Modération : Brigitte Réauté, adjointe au chef du bureau des collèges, sous-direction du socle commun, de la personnalisation des parcours scolaires et de l'orientation, DGESCO A1-2

Objectif de la table ronde

L'objectif est d'échanger sur les obstacles à la scolarisation pour ces élèves (allophones nouvellement arrivés, Roms, gens du voyage, familles itinérantes, mineurs isolés) et sur les actions de coopération propres à tisser des liens, favoriser le dialogue et accroître la confiance avec les familles.

Échanges

Concernant l'accompagnement de ces élèves et de ces familles éloignés de l'école, la première question qui se pose est celle des obstacles qu'eux-mêmes rencontrent et que nous, institution, rencontrons également. Madame Boudjemaï, pourriez-vous faire un panorama de ces obstacles à la fois culturels et matériels ?

Interventions de Madame Boudjemaï et de Monsieur Lardanchet

Les obstacles à la scolarisation pour les enfants des bidonvilles (3500 enfants en âge d'être scolarisés, 1000 environ effectivement scolarisés) et pour les mineurs isolés sont de plusieurs ordres.

Tout d'abord, on peut relever des obstacles d'ordre culturel :

- les attendus de la culture scolaire peuvent s'avérer très éloignés de la culture familiale, les malentendus se cristallisant autour de référents culturels non partagés et non explicités ;
- un décalage important entre les représentations des jeunes sur l'école et la réalité ;
- le regard discriminant porté sur ces enfants encore trop souvent assignés à une identité « rom », les imaginaires étant nourris par la forte médiatisation sur ces populations ;
- des modèles de fonctionnement qui ne facilitent pas la persévérance scolaire : des jeunes filles occupées par des tâches domestiques ; des jeunes enfants qui n'ont pas de modèle positif dans une fratrie.

Les obstacles matériels, liés aux conditions de vie de ces enfants et de ces jeunes sont également très importants :

- des difficultés pour les écoles dans l'accueil d'enfants en situation de grande précarité (questions sanitaires et sociales accrues) et dans la possibilité de garder ces enfants à l'école dans les meilleures conditions ;
- des ruptures et des perturbations dans la scolarité des enfants liées au démantèlement des campements et aux déplacements des familles, jusqu'à cinq fois dans une même année, ce qui génère une instabilité psychologique préjudiciable aux apprentissages.

Des obstacles institutionnels sont également relevés, notamment des difficultés de scolarisation et des refus d'inscription de la part des collectivités territoriales liés aux questions d'effectifs du fait de la concentration d'enfants en âge d'être scolarisés sur un territoire restreint.

Est-ce que vous pouvez, Monsieur Vallat, évoquer ce problème des obstacles à la scolarisation des enfants du voyage ?

Dans la Loire, tous les enfants du voyage sont scolarisés en école ou en collège ordinaire, il n'existe pas de dispositifs passerelles du type camion école.

Les obstacles à la scolarité pour les enfants du voyage recouvrent partiellement ceux relevés pour les enfants vivant dans des campements.

Le rapport à l'école est parfois compliqué pour certaines familles, l'école, et le collège surtout, étant perçus comme un lieu de contraintes voire de danger et d'échec a priori. Même si les enfants du voyage sont censés parler français, il existe une dichotomie entre la langue scolaire et la langue de la caravane, la non reconnaissance de cette langue amenant un mépris et un rejet réciproques. Et l'impression, surtout pour les plus grands, que l'école n'est pas le lieu où on apprend des choses utiles à la vie et surtout à la survie au quotidien. Les modes et notions d'apprentissage sont différents d'où la difficulté pour certains enfants à entrer dans le processus d'apprentissage proposé par l'école, en termes de temps et de démarche de remobilisation des savoirs.

Un obstacle géographique intervient aussi pour ces deux publics du fait de l'éloignement entre les terrains d'accueil ou les campements et les écoles. Les difficultés de transport et de déplacements sont des facteurs aggravants pour la scolarité.

Peut-être qu'il y a des moyens d'agir et d'améliorer cet accès à l'école ? Monsieur Vallat, pouvez-vous enchaîner sur ce point ?

La mise en place des aires d'accueil pour les gens du voyage a permis de résoudre beaucoup de ces problèmes depuis dix ans : la stabilité et l'amélioration des conditions de vie favorisent la scolarisation.

Si la peur des familles envers l'école a été évoquée, il est important de parler aussi des craintes qui existent du côté de l'école : les enseignants ont peur de ne pas savoir faire et se découragent quand les familles partent sans prévenir après une mobilisation forte autour du projet scolaire des enfants.

La question du temps est essentielle pour favoriser la scolarisation des enfants du voyage : c'est un travail qui se fait sur la durée.

Il s'agit tout d'abord d'établir une relation de confiance, de discussion et d'explication avec les familles qui dépasse le seul temps d'accueil pour se poursuivre après, pendant la scolarité de l'enfant.

L'entrée au collège est particulièrement compliquée pour les familles qui découvrent totalement cet univers scolaire : il est nécessaire d'expliquer très concrètement le fonctionnement du collège.

La reconnaissance par les familles des compétences des enseignants et de ce qu'ils peuvent apporter aux enfants prend aussi du temps. Il est préférable de s'engager sur des projets réalistes et à court terme pour rassurer la famille et éviter de se décrédibiliser en annonçant des objectifs inatteignables (par exemple, si l'enfant reste trois mois, on ne peut pas annoncer qu'on pourra lui apprendre à lire).

Enfin, on parle de ces élèves, roms ou enfants du voyage, comme ayant des besoins éducatifs particuliers. Il faut aussi tenir compte de leurs compétences particulières. Ce sont des enfants qui savent s'adapter, ils changent d'école plusieurs fois dans l'année et s'adaptent à de nouveaux enseignants. Ils savent se débrouiller, sont souvent très murs par rapport à d'autres enfants du même âge. Ils ont des savoir-faire extrascolaires très importants qui ne sont pas reconnus par l'école : il y a là une piste intéressante qui est de repérer et de valoriser ces savoir-faire.

Souvent ces élèves sont porteurs du projet scolaire, c'est par eux qu'on peut mobiliser la famille. Si on arrive à les motiver et à les convaincre, on pourra convaincre aussi la famille. Quand la confiance est établie avec une école ou un collège, elle reste acquise pour longtemps.

Madame Boudjemaï, qu'est-ce qui est proposé pour améliorer l'accès des enfants à l'école ?

C'est plutôt l'institution scolaire qui peut nous dire comment régler ces problèmes. Par contre, en ce qui concerne l'action de la DIHAL, les diagnostics réalisés ont permis de rassembler les différents acteurs, associatifs, représentants des services de l'Etat et des territoires, afin de favoriser la mise en œuvre de la circulaire interministérielle d'août 2012.

Il faut souligner que les parents de ces enfants sont des parents bienveillants qui ont la volonté que leurs enfants soient scolarisés.

Des acteurs autres que l'école se sont mobilisés pour apporter des solutions aux difficultés concrètes rencontrées par les familles qui constituent un frein à la scolarisation (déplacements, matériel). Il faut souligner le travail réalisé par et avec les associations sur le lieu du campement.

Un travail important reste à faire avec les populations voisines qui côtoient ces familles à la porte de l'école. Des outils de relais sont à travailler pour apporter l'information indispensable sur la présence des enfants des bidonvilles à l'école vis-à-vis de ces parents d'élèves notamment.

Des actions de médiation sanitaire se sont mises en place depuis plusieurs années dans le cadre d'un programme du conseil de l'Europe avec les agences de la santé. Ce sont de nouveaux métiers sur lesquels il est important de travailler (le dernier numéro de la revue *Diversité* porte sur la médiation). Il s'agit de répondre aux questions relatives aux cultures et à l'acculturation, à la difficulté de passer d'une posture à l'autre par le biais de certaines modalités de médiation. Une expérimentation est en cours dans certaines académies sur la médiation scolaire. La question est de repenser la question de l'accompagnement quelle que soit la diversité des populations.

La notion d'accompagnement est au cœur de notre réflexion pédagogique en ce moment, incluant des aspects pédagogiques et d'autres aspects. Médiation, passerelle, passage : Monsieur Lardanchet, quelle coopération peut-on envisager entre le milieu associatif et l'institution ?

Un des principaux leviers a été déjà évoqué : il s'agit de l'interconnaissance, de la connaissance mutuelle. On a besoin de faire connaître la situation des familles en bidonvilles pour sortir des clichés et des préjugés. Cela concerne la communauté éducative dans son ensemble, les enseignants, les représentants des CASNAV, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes. Il est fréquent que des élèves de banlieue portent un regard raciste sur des jeunes roms. Les professionnels de la santé sont concernés aussi. En s'appuyant sur la réalité des situations, on peut amener une compréhension et un changement de regard. Il faut parler de ces situations qui concernent des citoyens européens en France au XXIème siècle qui relèvent du tiers-monde. Le terme de bidonvilles a mis du temps à s'imposer. Il faut regarder les problèmes en face.

A l'heure actuelle, le besoin de compréhension mutuelle reste entier, chacun campant sur ses positions et ses préjugés. Le travail avec les familles est très important : expliquer l'importance de l'école, le rôle des personnels de l'école.

Plus que de médiation, il faut parler d'intermédiation, dans les deux sens. Les associations sont là pour aider, pour accompagner, elles peuvent venir dans les écoles pour évoquer ces sujets.

Mais elles sont confrontées à la difficulté d'assurer la continuité de l'accompagnement dans un environnement instable. Face à l'instabilité et aux échecs, il faut garder courage et persévérer en acceptant cette phase transitoire faite d'échecs successifs pour les jeunes.

Monsieur Vallat, sur la Loire, avez-vous constaté d'autres façons d'associer le milieu institutionnel et le milieu associatif dans l'accueil des élèves et dans leur suivi ?

Les associations ont malheureusement disparu dans la Loire faute de financements. Par conséquent, le travail de médiation, construit avec les associations, est désormais poursuivi seul.

Pour scolariser beaucoup d'enfants dans des écoles et des collèges ordinaires, on va les chercher sur les terrains, on rencontre les familles, on crée du lien par des contacts réguliers sur une aire d'accueil. On construit et on maintient cette scolarité en réinvestissant des réussites et des expériences pour aller plus loin. Aujourd'hui, la très grande majorité des collégiens est scolarisée en collège ordinaire. Ce lien avec les familles est extrêmement important à maintenir pour éviter la déscolarisation. Hormis les grands itinérants scolarisés par le CNED, tous les autres sont scolarisés en collège ordinaire.

Donc la persévérance scolaire est aussi le fait de l'enseignant ?

Il est le fait de l'enseignant, et de l'établissement aussi qui joue le jeu puisque chaque aire d'accueil dépend d'une école ou d'un collège de secteur. Nous, en tant que dispositif, on accompagne ces écoles et ces collèges en moyens humains, en formation et en médiation côté établissement aussi.

Monsieur Lardanchet, vous souhaitez ajouter quelque chose avant que l'on demande à Madame Boudjemaï de conclure ?

Un point essentiel à aborder est le rôle du conseil général, de l'aide sociale à l'enfance et de la protection de l'enfance. L'école est un des grands protecteurs qui permet aux familles et aux enfants d'éviter de tomber dans l'errance. Ce que l'on remarque, à Paris notamment, c'est que l'aide sociale à l'enfance est peu mobilisée et peu concernée alors qu'elle devrait être l'acteur essentiel, en particulier dans le lien avec les familles.

Madame Boudjemaï, un dernier point peut-être en élargissant sur les perspectives européennes de cette question.

Comme sur d'autres sujets importants, la France doit faire remonter au conseil de l'Europe environ toutes les six semaines un rapport sous la forme d'un état des lieux et d'avancement. On doit reconnaître que les résultats ne sont pas bons : sur les 5000 enfants scolarisables, seul un tiers des enfants le sont effectivement. Il faut rappeler que ces enfants sont européens et qu'ils ont les mêmes droits que tous les enfants migrants d'Europe. La marge de progression est donc extrêmement forte et il faudra avancer pour ne pas être montrés du doigt par la commission européenne.

Les familles, les services de l'Etat et les collectivités territoriales portent un regard pointu sur la question de la scolarisation parce que cela fait partie des critères pour accéder aux droits communs, en particulier pour le logement.